

Centre-Val de Loire

Le FAF.TT publie, en mars 2017, 15 portraits territoriaux (régions métropolitaines et territoires d'outre-mer) pour la réalisation de parcours vers et dans l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi de chaque territoire.

Au travers d'une sélection de données statistiques et qualitatives, le FAF.TT souhaite apporter l'éclairage du travail temporaire sur les problématiques de recrutement des territoires.

Ajoutées à la connaissance et l'expérience du lecteur, elles ont pour but de l'aider à faire un bilan rapide du marché du travail temporaire et de ses dynamiques. En effet, l'ambition de ces portraits est de fournir des éléments d'aide à la décision et de partager un état des lieux des problématiques de recrutement entre partenaires sur les territoires afin de déterminer ensemble des priorités d'action.

Pour y travailler, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation inter-régionale du FAF.TT sur votre territoire ou à vous rendre sur le site www.faftt.fr.



Etat des lieux du travail temporaire sur le territoire

26 724 

intérimaires en ETP en 2015



4,9%

des intérimaires en France

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim 2015

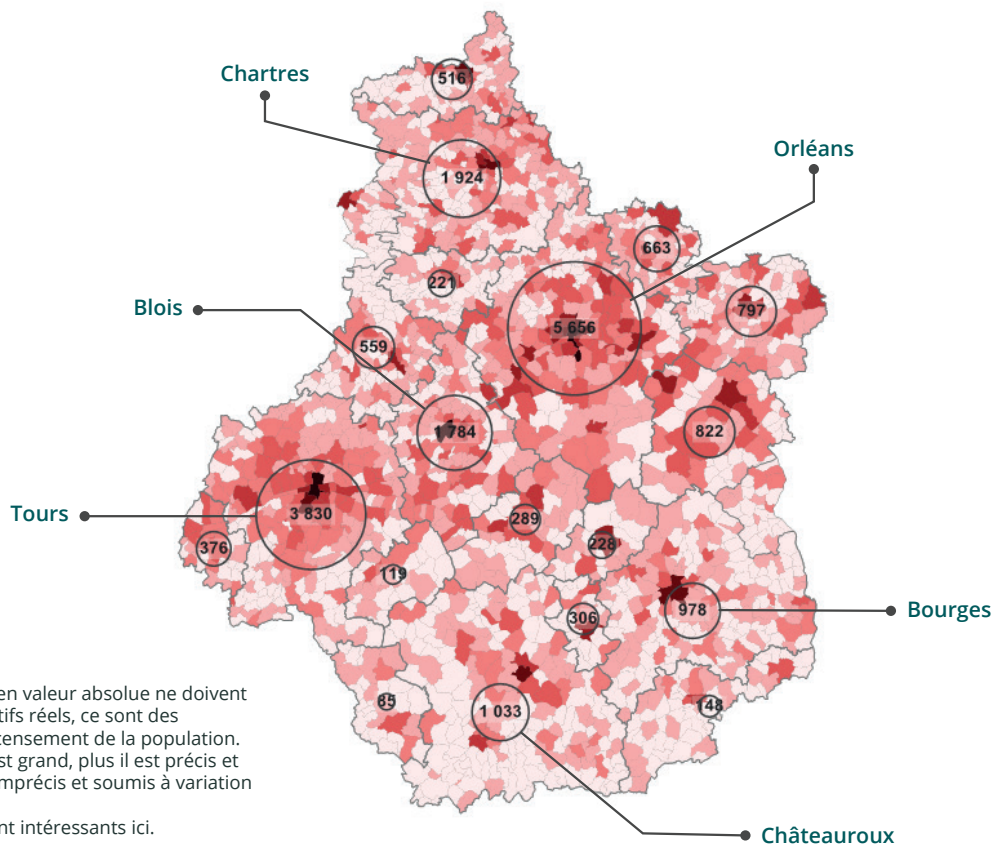
Répartition géographique des intérimaires

Par commune

- 500 et +
- 200 - 499
- 100 - 199
- 50 - 99
- 20 - 49
- 10 - 19
- de 10

Par zone d'emploi

000



Précaution de lecture : les données en valeur absolue ne doivent pas être considérées comme les effectifs réels, ce sont des estimations issues de l'enquête du recensement de la population. Plus l'effectif représenté sur la carte est grand, plus il est précis et robuste, et plus il est petit, plus il est imprécis et soumis à variation du fait de marges d'erreurs. Ce sont les ordres de grandeur qui sont intéressants ici.

Source : Insee, Recensement de la population-fichier détail, 2013, représentation FAF.TT

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur

Industrie
13 738 ETP



ETP (Equivalent Temps Plein) :
Selon la DARES :
Nombre d'ETP =
Nombre total
de semaines de travail
réalisées par les
intérimaires / Nombre
total de semaines
d'une année (52)
1 ETP = 52
semaines de travail
0,5 ETP = 26 semaines
de travail

3 331 ETP
Construction

12%

Transports
et logistique
4 382 ETP
16%

8%
Commerce
2 152 ETP

3 010 ETP
Services
11%



Sous-secteurs de l'industrie

	ETP	Poids
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2121	8%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1985	7%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1981	7%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1303	5%
Fabrication de matériels de transport	1089	4%

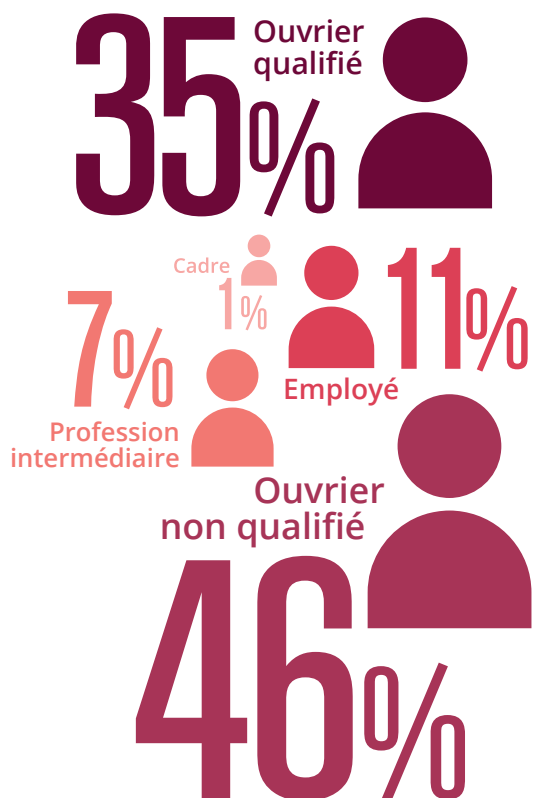


Sous-secteurs des services

	ETP	Poids
Activités de services administratifs et de soutien	840	3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	546	2%
Hébergement et restauration	298	1%
Activités pour la santé humaine	204	1%
Activités financières et d'assurance	165	1%

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim, 2015, données statistiques sur l'emploi intérimaire

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

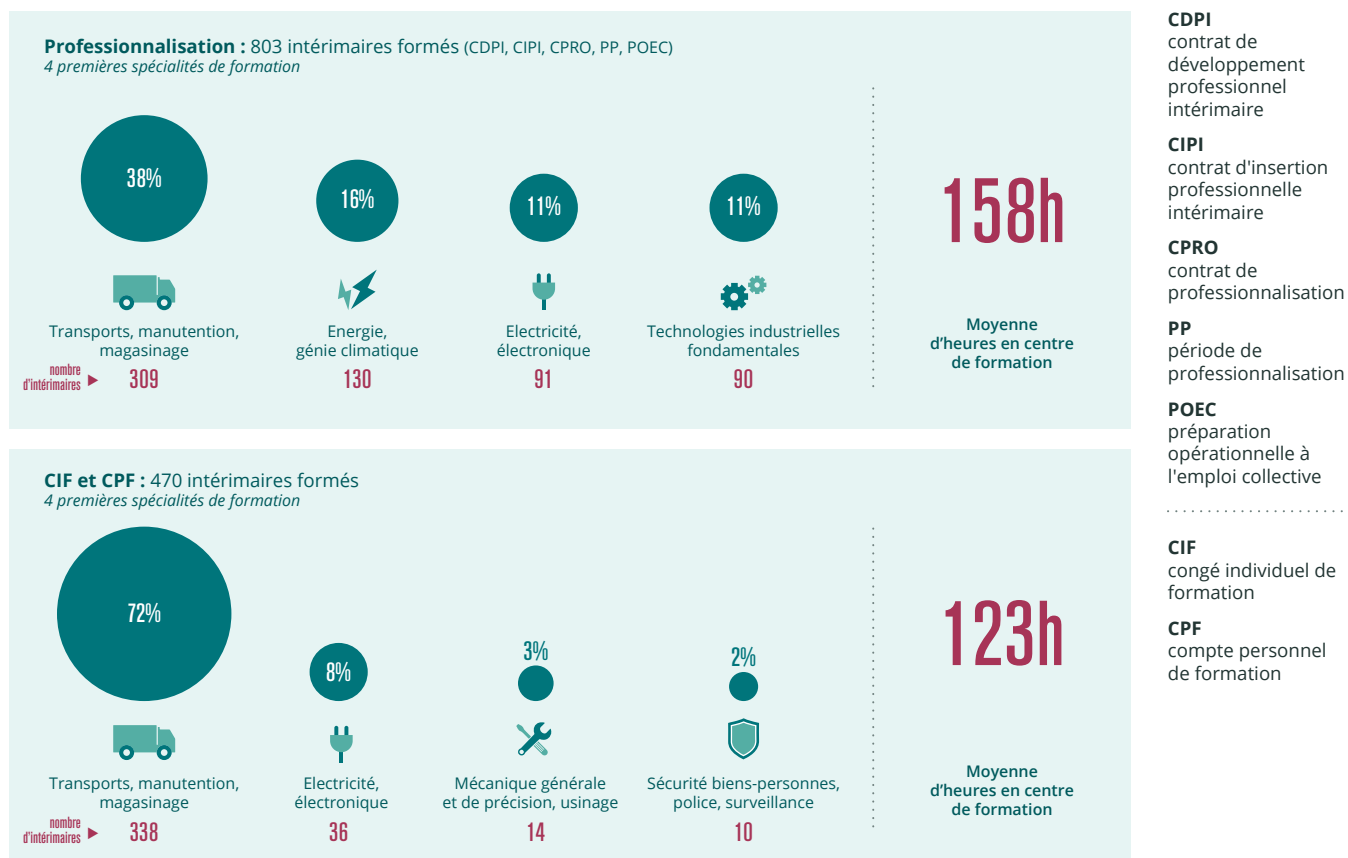


Les 10 premiers métiers en intérim en volume d'emploi (en %)



Source : Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, Chiffres Clés 2015

Nombre d'intérimaires formés par spécialité de formation (hors plan de formation)



Source : FAF.TT, formations engagées en 2016

Focus sur les enjeux RH du territoire

Constats généraux



Une région relativement moins touchée par le chômage, mais qui **perd des emplois**, entre 2003 et 2013, l'emploi salarié recule de -1,5% (contre -1,8% en France métropolitaine, hors Ile-de-France).



L'emploi intérimaire en hausse, +4,4% en 2015 par rapport à 2014.



Le maintien d'une spécificité industrielle. Malgré les baisses d'effectifs, les métiers de l'industrie restent surreprésentés dans la région.

La volonté des acteurs publics régionaux de soutenir le développement du tissu industriel : la Région a développé un programme « usine du futur » à destination des PME.

A retenir

- ▶ Être en veille sur le développement des activités dans les secteurs industriels qui ont fortement recours à l'intérim afin **d'anticiper au mieux les besoins en emploi.**
- ▶ **Du fait de l'automatisation des chaînes de production :**
 - être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
 - accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex. amélioration de la qualité et gestion des incidents).

Transports-logistique



34% des effectifs dans le Loiret. Le transport-entrepotage constitue un **secteur clé en région Centre-Val de Loire.**



Site Amazon à Orléans. Une **augmentation d'activité prévue** avec le recrutement de 250 personnes en 3 ans.

A retenir

- ▶ Les taux de recours à l'intérim dans le secteur du transport et de l'entrepotage sont très importants, on constate en effet un taux de recours de 32% dans la logistique et d'environ 10% dans les principales activités de transport (fret, messagerie) contre 3% en moyenne tous secteurs confondus.
- ▶ L'activité peut être marquée par une **forte saisonnalité** de la demande de travail, générant un risque de forte tension sur la main d'oeuvre.
- ▶ Comme l'industrie, le secteur de la logistique peut être concerné par **l'automatisation**, ce qui implique :
 - d'être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
 - d'accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex : amélioration de la qualité et la gestion des incidents).

Nucléaire



Spécialisation dans la filière nucléaire.

La région est marquée par la filière nucléaire avec quatre centrales présentes sur le territoire régional : Belleville-sur-Loire (Cher), Dampierre-en-Burly (Loiret), Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) et Chinon (Indre-et-Loire).

A retenir

- ▶ **Répondre aux besoins en emplois liés notamment aux opérations de maintenance dans le nucléaire :**
 - emplois de premiers niveaux de qualification (ex : nettoyage, logistique nucléaire, échafauteur, calorifugeur) avec des enjeux de sécurisation des parcours professionnels des personnes remises à disposition une fois les travaux réalisés ;
 - emplois plus qualifiés liés au coeur d'activité (robinettier, soudeur...) avec des enjeux d'accompagnement des grands déplacements et des mobilités géographiques, ces salariés étant plus susceptibles de travailler sur d'autres centrales de la région au fur et à mesure des arrêts de tranche.
- ▶ **Le financement du coût d'entrée dans le secteur est un enjeu clé** pour tous les métiers du nucléaire, du fait des habilitations à posséder pour accéder aux sites.

Construction



Des perspectives de chantiers et grands travaux de construction qui peuvent générer des besoins en emplois intérimaires. Ex :

- l'équipement « tout-en-un » de la métropole d'Orléans ;
- le projet du **forum Méliès** à Tours ;
- le projet de **pôle administratif** à Chartres.

A retenir

- ▶ Anticiper les besoins en emplois intérimaires qui peuvent s'exprimer selon **une logique de phasage propre à ces activités** : travaux publics, structure et gros oeuvre, enveloppe externe, équipements techniques, aménagements et finitions.